

Autorisation de bénéficiaire de la caution versée par l'Organe à l'AGL.

Par la présente, l'Organe accepte de prendre en charge la caution du KàP.....

Pour l'évènement suivant.....

Organisé dans la salle.....en date du

En cas de litige, la convention conclue entre l'Organe et l'AGL en date du 17 septembre 2014 s'applique.

Cachet de l'Organe :

Autorisation de bénéficiaire de la caution versée par l'Organe à l'AGL.

Par la présente, l'Organe accepte de prendre en charge la caution du KàP.....

Pour l'évènement suivant.....

Organisé dans la salle.....en date du

En cas de litige, la convention conclue entre l'Organe et l'AGL en date du 17 septembre 2014 s'applique.

Cachet de l'Organe :